

Cahier des charges
Finale de Ligue du Challenge National des Ecoles de Golf - 2023
Dimanche 25 juin 2023 sur le Golf de Garonne

Conditions de participation

La finale du Challenge National des Ecoles de Golf est réservée aux Ecoles de Golf de la Ligue de Golf d'Occitanie, répondant aux critères de qualification.

Catégories d'appartenance :

	1ère catégorie	2ème catégorie	Catégorie U10
Filles	20 ≤ index ≤ 53.9	Index 54 et NC	20 ≤ index & NC
Garçons	20 ≤ index ≤ 53.9	Index 54 et NC	20 ≤ index & NC

Chaque Ecole de Golf aura la possibilité d'inscrire 10 joueurs. Ils devront être tous membres ou abonnés du Golf qu'ils représentent avec leur licence à jour en lien sur l'Extranet 1 (membre AS) ou 2 (abonné Golf).

Critères de qualification.

Pour les écoles de Golf :

Les 10 écoles de golf de la Ligue Occitanie les mieux classées participeront à la finale régionale le dimanche **25 juin 2023** sur le Golf de Garonne à Toulouse (parcours compact)

La sélection des clubs conviés à la finale sera faite sur la base du classement arrêté à la date du **1 juin 2023 (J-25 jours)**.

Les Ecoles de Golf seront informées de leur qualification pour la finale le 2 juin et devront confirmer leur participation 6 juin au plus tard. En cas de désistement, la(es) Ecole(s) suivante(s) au classement sera(ont) invitée(s).

Pour les Équippers : (cf. règlement général fédéral du Challenge des Ecoles de Golf).

- Être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.
- Être âgés de moins de 17 ans au 1er septembre 2022 (nés le 2 septembre 2005 ou après).
- Avoir un index supérieur ou égal à 20 le 1er septembre 2022
L'index pris en compte sera celui figurant dans fléole le 1er septembre 2022.

Forme de jeu

Epreuve sur 2 tours : 18 trous / 9 trous le matin et 9 trous l'après-midi.

Formule de jeu : Greensome Score Maximum (limité à 9 si à la fin du 8ème coup, la balle n'est pas dans le trou, celle-ci est ramassée et on note 9 sur la carte de score.)

3 Greensomes par équipe pour chaque tour (un dans chacune des 2 catégories et un spécifique U10).

Le surclassement des équipiers sera autorisé. Pour un Greensome constitué de deux partenaires appartenant à deux catégories différentes, c'est la catégorie du mieux classé qui sera retenue. Chaque équipe devra être constituée au minimum d'une filles lors chaque tour.

Droits d'engagement

Cette compétition est exemptée de droit d'engagement.

Rappel du règlement général

Epreuve non-fumeur voir § 1.2-2 (I-5) / **chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2-2 (I-8).

Seuls les équipiers, inscrits à la compétition, seront autorisés à **caddéyer**.

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

Classement

Cette compétition ne fera pas l'objet d'un classement, seuls les scores seront publiés.

Un trophée sera remis par la Ligue de Golf Occitanie en fin d'année à l'Ecole de Golf Occitane la mieux classée à la clôture fin août du Challenge National des Ecoles de Golf 2022/2023.

INFORMATIONS : LIGUE REGIONALE DE GOLF OCCITANIE

5 allées du golf 31200 Toulouse

05 31 61 91 08 - sportif@liguegolfoccitanie.fr